

***S!lence*, mensuel écolo, alternatif et indépendant**

Publiée depuis 1982, la revue *S!lence* est la plus ancienne revue écologiste française.

Elle est gérée par une **association indépendante** de tout mouvement ou parti, ce qui lui assure une totale liberté de ton et des prises de position qui ont grandement contribué à sa pérennité.

Mensuelle, la revue *S!lence* vit **sans publicité**.

La revue est également **économe en papier** : le tirage est adapté chaque mois en fonction du nombre d'abonné-es, des ventes en dépôts, de notre présence sur les foires, salons, forums, festivals et enfin des commandes de numéros à l'unité.

Depuis sa création, *S!lence* fait le choix de ne pas être diffusée en kiosques afin d'éviter un gâchis de papier important dû aux invendus. Afin de poursuivre son travail et d'augmenter sa visibilité, *S!lence* a donc besoin de dépositaires, en accord avec ses valeurs, pour assurer sa distribution.

En devenant dépositaire :

- Vous serez référencé sur notre site internet (grâce à une carte géographique interactive, lectrices et lecteurs trouvent ainsi facilement le lieu le plus proche de chez eux).
- Votre dépôt apparaîtra dans la rubrique *Quoi de neuf ?* du prochain numéro (à la 2^e page de la revue).
- Votre dépôt sera mentionné dans la prochaine Siberlettre.
- Vous recevrez chaque mois une affichette (format A4) de la couverture, pour communiquer sur le nouveau numéro.

Si vous souhaitez découvrir la revue avant de vous engager, nous vous proposons de vous envoyer un numéro gratuitement. Faites-le savoir à Marion Bichet, chargée des dépôts : marion.bichet@revuesilence.net

***Souple, personnalisée, avantageuse :*
la gestion du dépôt est conçue pour vous faciliter la vie !
(voir contrat ci-contre)**

Devenez dépositaire de la revue *S!lence*

la plus ancienne revue écologiste française !

revue
S!LENCE
exploratrice d'alternatives
écologie • alternatives • non-violence

www.revuesilence.net

**Contrat à renvoyer à Marion Bichet :
marion.bichet@revuesilence.net
ou au 9 rue dumenge, BP 4215 69241, Lyon Cedex 04**

CONTRAT DE MISE EN DÉPÔT DE LA REVUE *S!LENCE*

à renvoyer à Marion Bichet : marion.bichet@revuesilence.net
ou au 9 rue dumenge, BP 4215 69241, Lyon Cedex 04

1/ Nombre d'exemplaire en dépôt

Le nombre minimum d'exemplaires à prendre en dépôt est fixé à 3.

→ Le nombre d'exemplaires que vous choisissez à la signature de ce contrat peut être modifié à tout moment sur simple demande, par courriel, téléphone ou courrier.

2/ Contrat : *Engagement* ou *Classique*

Nous vous proposons deux formules de contrat au choix.

La formule *Engagement*. Elle assure tranquillité et sérénité dans la gestion du dépôt. Elle marque votre soutien à un média alternatif. Avec cette formule, nous vous facturons, tous les six mois, l'ensemble des numéros envoyés.

Pour la formule *Classique*, se reporter aux conditions au paragraphe 4.

3/ Prix de vente et facturation

Le prix de vente public est de 5,20 € TTC.

Nous vous facturons le numéro au tarif 3,40 € TTC. Ce qui représente 35 % de marge commerciale.

4/ Bilan semestriel (*pour la formule classique*)

À la fin de chaque semestre (début décembre et début juin), nous vous transmettons un bilan récapitulatif le nombre d'exemplaires que vous avez reçus sur la période.

Nous vous demandons de le compléter en indiquant le nombre d'exemplaire que vous avez vendu. Cela vous permet ainsi de calculer facilement ce que vous devez à *S!lence*.

Sans retour du bilan des ventes dûment complété à la date indiquée et sans informations de votre part relative à d'éventuelles difficultés rencontrées, nous vous facturons tous les exemplaires expédiés.

5/ Invendus

Afin de limiter les frais de retour (port, emballage...), nous vous remercions de nous retourner, accompagnant votre bilan, le quart supérieur de la première page des invendus. Ceci afin de vérifier que votre règlement correspond aux ventes effectuées.

Si vous ne nous retournez pas tout ou partie de la première page des exemplaires invendus, nous vous facturons l'ensemble des numéros envoyés.

6/ Règlement

Nous vous remercions de nous renvoyer le montant de vos ventes dès réception du bilan ou à défaut à réception de la facture.

Dans tous les cas ne tardez pas car retards et relances représentent de lourdes charges de gestion pour notre association. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou si vous rencontrez des difficultés occasionnelles.

7/ Envoi des revues et réassort

Vous recevrez, autour du 25 de chaque mois vos exemplaires de dépôt, par routage postal, ceci sans frais supplémentaires.

Si vous souhaitez le réassort d'un numéro, les frais de port seront par contre à votre charge.

Vous recevrez chaque année 11 numéros. Juillet/août étant un numéro couplé.

8/ Inscription sur la liste des dépositaires de notre site internet

Vous trouverez sur notre site internet l'ensemble de nos points de diffusion à l'adresse suivante

<http://www.revuesilence.net/points-de-vente/>

9/ Arrêt du dépôt

Pour mettre fin à l'envoi des revues un simple appel, un courrier ou courriel de votre part suffit.

Le délai de clôture du contrat est de 3 semaines après votre demande.

Le contrat sera réputé clos, lorsqu'un récapitulatif aura été fait et le solde de votre règlement effectué.

Je soussigné-e :

au nom de :

en qualité de :

reconnais avoir pris connaissance des conditions mentionnées ci-dessus et m'engage à les respecter.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Cachet et signature du dépositaire

Pour la revue *S!lence*

Marion Bichet

Nom de la structure :

Nom du responsable :

Nom de la personne gérant le dépôt :

Courriel de la personne gérant le dépôt :@.....

Téléphone :

Site internet :

Adresse de livraison :

.....

Adresse de facturation (si différente) :

.....

Type de contrat (rayer la mention inutile) : **Engagement** ou **Classique**

Nombre d'exemplaires : (minimum 3 exemplaires par mois)